

Sous la direction de Nathalie Blanc
et Sophie Bonin



Grands barrages et habitants

nAtures sociales]

Éditions de la Maison des sciences de l'homme
Éditions Quæ

Grands barrages et habitants

Sous la direction de
Nathalie Blanc
& Sophie Bonin

Grands barrages et habitants

Les risques sociaux du développement

Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris
Éditions Quæ, Versailles

Directeurs de collection
Raphaël Larrère
François Sigaut

Première de couverture
Rives du Xingu (Brésil, bassin amazonien), Porto de Moz,
aval du site potentiel du barrage de Belo Monte, mai 2003
Photographie : Denis Chartier

ISBN : 978 2 7592 0168 6 (Quæ)
ISBN : 978 2 7351 1171 8 (MSH)

© 2008, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, Paris
Éditions Quæ, Versailles

Sommaire

Remerciements	8
Introduction : regards des sciences sociales sur la durabilité des grands barrages, par Nathalie Blanc et Sophie Bonin	9
L'ACTUALITÉ DES GRANDS BARRAGES	
1. Les grands barrages entre contestation et développement par Jacques Bethemont	23
Contre les grands barrages	24
L'irrésistible multiplication des grands barrages	33
2. Les enjeux socio-économiques de l'hydroélectricité par Franco Romerio	41
Aménagements hydroélectriques : potentiel de développement et diversité	42
Cadre institutionnel et organisation des marchés	45
Impact socio-économique et environnemental	48
RETROUVER LA PERSPECTIVE HABITANTE	
3. Penser les risques sociaux du développement par Michael M. Cernea	57
Penser les risques et les impacts	57
Impacts positifs et prévention des impacts négatifs	59
Le traitement des risques sociaux dans les projets hydroélectriques	65
Un instrument pour la prévision des risques de la réinstallation	69
4. Reproduire un village à l'identique : Alqueva par Fabienne Wateau	77
La dimension expérimentale	78
Les façons de se retrouver chez soi	89
Des barrages et de l'eau pour quoi faire ?	94
5. Écouter les voix de la Vallée : les riverains de la Dordogne par Armelle Faure	101

Les barrages de Marèges, l'Aigle, du Chastang et la fin des villages	104
6. Habiter les lieux : le rôle de la mémoire par Françoise Clavairolle	125
Une brève chronologie des événements	126
Les raisons du conflit	129
Agencement des champs argumentatifs et rhétorique antibarrage	136
7. Ingénieurs et habitants autour des barrages alpins par Anne Dalmasso	141
De la justification des barrages : science, nation, développement	143
Des réactions aux barrages : conflits d'usages et indemnisations	149
LES BARRAGES AU GRÉ DES CONSTRUCTIONS DU TERRITOIRE NATIONAL	
8. L'eau, entre savoirs locaux et savoirs d'experts par Alice Ingold	157
La Carte hydrographique d'Italie	160
Les « sociétés hydrauliques », une invention ethnographique ?	164
9. Les développements durables de l'Amazonie par Nathalie Blanc, Denis Chartier	169
Le complexe hydroélectrique de Belo Monte, un projet controversé	171
Le développement durable en question : une conception du territoire fluvial	181
10. Controverse socio-technique sur le Danube par Marion Marmorat	191
Le projet Gabčíkovo-Nagymaros	191
Entre « pathologisation » et idéalisation	194
Protection de l'environnement, une ligne politique pour la Hongrie	197
Science et technique au service de l'environnement	201
11. Territoires hydrauliques au Liban par Stéphane Ghiotti	207
L'agriculture, un potentiel à restructurer	211
La ressource en eau face à la croissance des besoins	212

Enjeux techniques et politiques d'aménagement	215
Logiques d'acteurs et stratégies territoriales	215
REPENSER LE DÉVELOPPEMENT HYDRAULIQUE	
12. Le débat public : outil pour une négociation territoriale ? par Sophie Allain	225
La révélation de deux conceptions de la régulation territoriale	226
Construction d'un nouveau cadre cognitif	228
13. Charlas : vers une alliance riverains-écologistes par Olivier Marcant	243
14. Les essais de gestion intégrée pour l'Institution Adour par Jacques Lolive et Didier Taverne	247
« Le Prince éclairé » : la domination d'une logique équipementière	248
Les tentatives erratiques de transformation de l'EPTB	251
L'accompagnement stratégique Protee pour apprendre à gérer l'innovation	256
Le savoir-faire politicien pour sortir de l'impasse	261
15. Hydroélectricité et écologie en Dordogne par Richard Raymond	265
Le bassin versant de la Dordogne, théâtre de gouvernance	267
Programmations passées et régisseur, un héritage	269
Regards sur les barrages hydroélectriques de la Dordogne	271
Quatre scènes pour la « bonne » gouvernance	273
16. La Loire-milieu, outil du développement durable par Sophie Bonin	281
Des corporations professionnelles pour un fleuve plurifonctionnel	284
Des collectivités locales mobilisées pour un fleuve utile localement	288
Des associations de protection de l'environnement pour un fleuve-nature	294
Conclusion : les barrages-réservoirs, des mesures structurelles à la durabilité par Bernard Barraqué	301
Références bibliographiques	307
Liste des auteurs	335

Remerciements

Nous remercions le ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer, le Plan « Urbanisme construction architecture » (Puca) et le ministère de l'Écologie et du Développement durable qui, à travers le programme de recherche « Politiques territoriales et développement durable », ont permis de financer des recherches en France et au Brésil (*Le fleuve, un instrument du développement durable*, rapport final remis en mai 2006 — on pourra se reporter au site internet du programme : <http://www.territoires-rdd.net> : consulté le 20 décembre 2007). Cela a permis également l'organisation de journées d'étude en janvier 2006 qui ont été au départ du travail collectif ici publié.

Nous remercions les gestionnaires de l'équipe Territoires de l'UMR Pacte, et de l'UMR Ladyss, qui ont contribué à la bonne dynamique de ce collectif.

Introduction

Regards des sciences sociales sur la durabilité des grands barrages

Nathalie Blanc, Sophie Bonin

« Dans l'étendue de la variation des disponibilités, les prélèvements appropriés (d'eau) sont étudiés pour répondre durablement aux besoins et accroître la productivité. Les eaux d'un bassin sont ainsi redistribuées au coût économique minimum et par conséquent garantissent le maintien de l'origine aussi bien que des fruits du développement » (Commission internationale des irrigations et du drainage : CIID, 1999).

« The scale of large dams, and the uncertainties and risks associated with manipulation of such important life support systems as river basins, raise important questions as to whether governments and project authorities have the institutional capacity to deal with the complexity associated with such large infrastructure projects. (...) Finally there are legitimate questions as to the continued appropriateness of the development paradigm that large dams epitomize » (Scudder, 2005 : p. 2).

Grands barrages et sciences sociales forment de prime abord un étrange couple ; un peu comme si l'on posait « vaisselle et théologie » — ce qui a d'ailleurs déjà été fait (Rondeau, 2006). Le premier terme renvoie presque uniquement à sa technicité, à l'ingénierie du XX^e siècle et ses prouesses, ou à des noms, symboles nationaux (barrage Hoover pour le Colorado, barrages de la Tennessee Valley Authority, Assouan, Itaipu entre Brésil-Paraguay et Argentine... plus récemment les Trois-Gorges), parfois à des catastrophes mémorables. Il renvoie aussi à une réponse aux besoins humains, dans les domaines énergétiques et agricoles notamment, qui a fait ses preuves. Alors, à quel titre peuvent-ils être un objet travaillé par les sciences sociales ? C'est qu'au sortir d'un siècle qui a vu dominer la politique des grands équipements comme principale réponse à l'accroissement des besoins humains, la société civile — car il s'agit surtout d'un discours initié par les associations — avance de nouvelles interrogations sur ce type de réponse. Il y a une double remise en cause, à la fois sur les moyens à mettre en œuvre (typiquement le

souhait de petits barrages plutôt que des gros, ou la recherche de moyens alternatifs comme les hydroliennes), et encore plus sur la façon de considérer la balance activités humaines-besoins *versus* ressources naturelles-consommation. Plutôt que de faire de nouveaux réservoirs, dit-on, il faut essayer de mieux maîtriser notre consommation énergétique ; plutôt que de chercher à préserver l'environnement au moindre coût pour l'activité (énergétique, agricole), soyons sûr que préserver l'environnement, c'est éviter des surcoûts à venir sur cette activité.

La position classique des grands opérateurs de l'aménagement de rivière est centrée sur un rapport entre offre et demande en eau, en quantité et en qualité, comme l'illustre la citation de la CIID, une des principales organisations internationales non gouvernementales promouvant les barrages. L'intégration des différents usages de l'eau dans des structures institutionnalisées, cercles de négociations entre acteurs de l'eau, est bien installée en France et ailleurs. Mais cette intégration est actuellement bousculée par l'émergence de nouvelles variables, géographiques et anthropologiques notamment, sous la pression des principes du développement durable, mais aussi de changements du contexte environnemental (réchauffement climatique, situations de pénurie dans des pays pourtant tempérés, recherche de productions énergétiques renouvelables et peu émettrices de gaz à effet de serre), ou juridique (arrivée de la notion de « bon état écologique » des cours d'eau *via* la réglementation européenne). À n'agir que pour le développement de la ressource en eau, de nouveaux problèmes surgissent, qui d'environnementaux deviennent sociaux (poissons migrateurs ; abaissement de la ligne d'eau des fleuves aux multiples conséquences). À ne considérer la rivière que comme un tuyau, des contradictions émergent avec les politiques d'aménagement du territoire et de développement de la rivière comme ressource territoriale (Narcy, 2004 ; Ghiotti, 2007 ; Bonin, 2005). Enfin, cette logique hydrocentrée a montré ses limites suite à des rapports peu glorieux sur le bilan de certains grands barrages : il est aujourd'hui avéré que certains de ces grands ouvrages ont eu des conséquences désastreuses pour les populations visées par ces projets, et pour les milieux de vie de façon générale (WCD, 2000).

Cet ouvrage veut être une contribution à la recherche d'un nouveau paradigme équipementier, déjà engagée par la douzaine d'auteurs du rapport final de la Commission mondiale des barrages, et qui se poursuit aujourd'hui¹ (Scudder, 2005). Nous souhaitons à leur suite essayer de

1 Voir le chapitre au début de cet ouvrage de Michael M. Cernea et les travaux de Thayer Scudder.

reposer le débat sans lui enlever de sa complexité, afin d'examiner *the way forward*, pour les barrages existants, en projet, ou en cours de renouvellement de concessions, et au-delà pour les principes acquis de la logique aménagiste du XX^e siècle. Il s'inscrit également dans les réflexions menées pour une restauration des milieux fluviaux, et la caractérisation d'un « bon état » des « masses d'eau » — caractérisation écologique qui ne saurait se passer d'une réflexion sociale (Directive cadre sur l'eau, 2000/60 CEE).

La question à la source du présent ouvrage était la suivante : quelle place a été faite au thème de l'investissement des milieux de vie par les habitants dans la conception de ces grands équipements ? Quel rôle jouent les questions sociales ? Par questions sociales, on peut entendre aussi bien les questions de solidarité et de justice sociale que celles, plus simplement, relatives à l'habitant et aux populations concernées. En somme, dans cet ouvrage collectif, les auteurs tentent d'interroger la pertinence de ces grands équipements au regard des nouveaux enjeux du développement durable qui articulent local et global ; il suffit de rappeler qu'auparavant, la construction des grands barrages était synonyme d'intérêt général aux dépens des égoïsmes locaux.

Comment, dès lors, penser l'articulation des échelles d'intérêt ? En effet, dans un tel contexte, il est évident qu'il n'y a pas une seule « version locale » du développement durable, ni même une seule version nationale. Comment arbitre-t-on ? Quels sont les intérêts en jeu ? Il semble que la question énergétique cristallise tous les regards, mais quels sont les coûts sociaux du développement de l'hydroélectricité et en quoi entrent-ils en contradiction avec les principes du développement durable ? Que doivent affronter les défenseurs des barrages et leurs adversaires ? Dans un tel combat, la solution n'est pas simple...

Résumons. Aujourd'hui, de manière peut-être paradoxale, l'hydroélectricité vient d'être classée « ressource renouvelable » : les grands barrages se trouvent dès lors inscrits dans une perspective de développement durable. Pourtant, un récent rapport fait à la Commission mondiale des barrages en dénonce les méfaits, voire la contre-productivité. Il s'agit donc de reprendre la question née au XIX^e siècle ; à cette époque l'intérêt général — souvent celui de l'État national que représentent les corps d'ingénieurs — vient se heurter à l'intérêt local ; ce dernier est vite assimilé à un frein au développement national venant d'habitants égoïstes et peu éduqués. Or, aujourd'hui, le développement durable construit de façon autre les rapports entre ces trois termes : environnement, aménagement et développement local *versus* développement global.

Ainsi, ce qui est intéressant de voir apparaître et qui est encore ténu, mais monte en puissance avec notamment le retrait progressif de l'interventionnisme de l'État — ou son assimilation aux intérêts du capital financier — est la place de la société civile. La société civile n'en reste pas moins un concept difficile à définir. Elle est constituée d'un corps hétéroclite d'habitants, de commerçants, d'associations environnementalistes, religieuses, locales, etc. Cette société civile est donc plurielle. À notre sens, la société civile est constituée par les acteurs qui pèsent sur le devenir d'une société et travaillent à sa transformation, sans opérer par les canaux classiques du politique institué ou du marché. Présente soit comme alternative sur le plan politique soit comme force d'opposition, elle contribue à une « repolitisation » de la vie quotidienne, en tant que sphère de résistance, parfois de survie, sphère d'affirmation de droits et de valeurs, ne serait-ce qu'en transformant le « cadre de vie ordinaire » en enjeu politique (Blanc, Émelianoff, 2005). Ces sociétés civiles définissent ainsi une nouvelle version du développement local qui s'appuie sur le développement durable et participent à la construction de la diversité des milieux.

En effet, la diversité au niveau local, culturelle ou naturelle, la mise en valeur de ces biens devient la base de la nouvelle économie, de même que la biodiversité et les ressources physiques étaient la base de l'économie industrielle (Rifkin, 2000). Dès lors, et quelle que soit la variété des versions du développement durable quand il est associé au développement local (dans la mesure où il peut être la proie d'un groupe d'intérêt ou d'un autre), il est désormais pertinent de repenser les conditions d'accès non commerciales (ce qui n'est pas forcément synonyme de publiques) dans le sens d'associées à l'État comme expériences de vie dont sont porteurs des environnements culturels et naturels à la fois. Au-delà des définitions du développement durable, c'est l'apparition de sociétés civiles qui pose un problème de fond, surtout si l'on postule avec Ulrich Beck que les acteurs de la société civile sont devenus essentiels pour la formation d'une action politique qui relie l'individu à l'échelle-monde en parallèle avec le niveau intermédiaire, jusqu'ici incontournable, des États, ce que Beck appelle le « renouveau cosmopolitique de la politique et de l'État »². Les mobilisations des écologistes et des habitants autour des barrages et de la gestion des fleuves, en tant que double terrain d'opposition aux

2 Par « cosmopolitique », Ulrich Beck (2003) évoque « des valeurs de la diversité reconnue et vécue, qui imprègnent toutes les situations sociales et les contextes historiques à la façon d'un *common sense* cosmopolitique qui s'empare de vastes parties de l'humanité et les conduit à des évolutions apparemment irrésistibles ».

autorités et d'affirmation d'une identité locale, renouvellent les jeux d'alliance, du local à l'international.

Pour faire face aux crises contemporaines, on peut en effet postuler qu'il faut abandonner l'idée (et la pratique) qui consiste à penser que le jeu politique mondial reste un jeu uniquement national. Cela s'impose pour plusieurs raisons. D'abord, les États ne constituent plus, à eux seuls, le théâtre de l'action collective au sens où ils ne fixent plus seuls l'espace ni les systèmes de règles du jeu de l'action politique. Ensuite, il existe maintenant des situations communes entre les nations qui imposent d'abandonner l'idée de poursuivre des objectifs nationaux avec des moyens nationaux. Seules des politiques multilatérales donnent des marges de manœuvre nationales.

Mais qu'est-ce que le développement durable ? L'expression de développement durable est née de la critique des modèles de développement économiques et sociaux tant dans le Nord que dans le Sud. En effet, dans le Sud, les projets de développement, portés alors notamment par des organismes internationaux peu soucieux des populations locales et de leur capacité à l'autodéveloppement, avaient montré leurs limites dès les années 1950 ; il apparaissait plus pertinent d'intégrer la question sociale dans le développement. Plus encore, il apparaissait important d'envisager le développement « des communautés locales » en intégrant leur participation. Dans le Nord, avec la récession industrielle, le post-fordisme, les villes se sont inquiétées des effets de la récession et du sous-développement consécutif ; le développement durable peut être considéré comme une politique post-keynésienne d'intégration des externalités dans un développement local appuyé par l'État-animateur.

Dans ce sens, le développement durable est avant tout un mode de développement qui a pour souci d'assurer les besoins des populations futures intégrant, de ce fait, une composante organique et vitale du développement, c'est-à-dire la nécessité que celui-ci se définisse dans le temps et dans l'espace en reproduisant le capital. Il ne faut pas compromettre les capacités des générations futures. Deux notions apparaissent, l'idée de « besoins » (besoins sans cesse en expansion et besoins naturels), et l'idée de « limites » (limite au développement, limite à l'exploitation des ressources, limite dans le sens d'un rapport mesuré des êtres humains au capital naturel). La prise de conscience de la finitude de la planète trouve son origine dans les travaux du Club de Rome en 1972 et de la conférence des Nations unies à Stockholm en 1972. Ces rapports ont déjà entraîné de nombreux conflits entre des rationalités et des logiques sociopolitiques antagonistes et il a fallu plus de dix ans pour aboutir à une

première définition du développement durable dans le rapport Brundtland en 1987 puis à un accord politique lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. C'est un modèle de développement qui repose sur trois piliers identifiés comme étant l'objet de politiques habituellement sectorielles (l'économie, l'environnement et les affaires sociales) et qui en propose une version intégrée et transversale. L'emploi de plus en plus répandu de cette expression a abouti à l'émergence de nouveaux termes comme la gouvernance, l'amélioration continue, l'*ethic care*, etc. Au niveau local, l'arbitrage concernant ce que l'on met derrière le terme est compétitif, sujet à débats, voire conflictuel. De fait, la réalité de ce terme, son application concrète sur le plan des choix politiques, est encore un vaste débat et, essentiellement, le produit de rapports de force locaux et nationaux, d'où l'importance des cultures dans le choix d'une nature. L'importance de ce questionnement va jusqu'à arbitrer entre la préservation d'une nature et l'idée selon laquelle les capitaux technologiques et financiers que l'on retire de son exploitation suffiront à combler le désir de nature, en d'autres termes s'y substitueront parfaitement.

Quels que soient les termes de ce débat, la manière dont il a été arbitré concernant les barrages est exemplaire des ambiguïtés et de la diversité des approches politiques possibles du terme de développement durable. Dès lors, se pose la question de sa pertinence aussi sûrement que celle de sa capacité à soutenir un véritable élan politique. Cependant, si l'on prend pour modèle l'idée de diversité culturelle, il est évident qu'une seule version du développement durable nuirait, il importe qu'il y ait plusieurs versions portées par toutes sortes de montages institutionnels. Ces versions obéissent elles-mêmes à des idées très différentes de ce que le développement durable doit être. Pour les barrages, il semble que se dégagent deux versions de ce développement : l'une, on l'a dit, repose sur le développement de la ressource hydroélectrique, tandis que l'autre s'appuie sur la préservation des écosystèmes naturels et paysagers. Dans les deux cas, et ceci depuis longtemps, il est peu fait mention de la question sociale sinon en des termes renvoyant à l'intérêt général, ravivé par le nécessaire développement de l'hydroélectricité, ressource « propre » en des temps de pénurie énergétique programmée.

Quelle place donne-t-on à l'habitant local, quelle place fait-on aux populations qui vivent et profitent de l'écosystème fluvial ? Ils ont peu voix au chapitre. Prendre au sérieux le « développement durable » en ce qui concerne les barrages ne peut donc pas s'arrêter à la question de la production énergétique ; de telles considérations doivent inclure la question des populations déplacées, mais cela doit-il seulement être

évalué en terme de coût sociogéographique du déplacement ? Doit-on essayer de « chiffrer » le milieu de vie comme tel, c'est-à-dire comme un milieu naturel saisi dans toute l'emprise des relations environnementales forgées par les êtres humains au cours de leur histoire dans ces lieux-là ? Si la question est de se choisir collectivement un avenir, ne faudrait-il pas prendre en considération les questions sociales, dans l'aménagement d'équipements aussi conséquents que les barrages ?

Les sciences sociales ont bien sûr un très grand rôle à jouer et sont invitées à renouveler leur approche si elles veulent participer à la construction d'une problématique environnementale du fleuve. En effet, si les sciences sociales ne se cantonnent pas à mesurer l'acceptabilité des mesures prises sur les plans technique et politique du développement durable, elles doivent renouveler leurs outils quant à l'appréciation des interactions Homme/environnement. Dans ce sens, c'est-à-dire dans le sens qui consiste à donner une mesure à ces relations, toutes en nuances, en complexité et en finesse, le terme d'environnement convient mieux que celui de développement durable. Le terme d'environnement est souvent réduit à sa version naturaliste et objectiviste. Ainsi, le développement durable serait la version enrichie des composantes sociale et économique de l'environnement. Seulement, après plus de quinze ans, il convient de faire le constat de l'oubli des processus créateurs d'environnement qui devraient être au centre des préoccupations des sciences sociales dans le champ du développement durable. Celui-ci a souvent revêtu les habits de la « modernisation écologique » à savoir l'amélioration environnementale des conditions de production capitaliste. Les processus créateurs d'environnement sont tous ces processus qui permettent à chacun de se façonner un milieu en des termes qui sont à la fois idéels et matériels et d'y vivre. L'environnement n'est pas seulement objectif ; il est un mot d'un usage commun pour évaluer son sentiment de bien-être. Revenons aux barrages. Notre préoccupation première était de voir à quel point le fleuve, le cours d'eau, entrait en ligne de compte dans la constitution des milieux de vie. Ce sujet avait besoin d'objet comme clé d'entrée ; nous avons choisi les barrages qui se révèlent un merveilleux révélateur de ces questions.

Il ne s'agit donc pas simplement de la question sociale au sens d'habitants détachés de leur environnement, mais, au contraire, d'habitants qui ont noué des liens étroits avec celui-ci, tissé de savoir-faire et de représentations. Il s'agit bien d'envisager un développement écologiquement respectueux, c'est-à-dire un développement qui prend en considération la capacité de reproduction des espèces vivantes et des écosystèmes

exploités. Dans les pays du Sud, la population apparaît comme la pierre de touche d'un développement axé sur la préservation des activités en prise directe avec l'écosystème ; la préservation des modes « d'habiter »³ est donc au cœur des mouvements de lutte contre le barrage ; c'est au nom de ceux-ci, de leur légitimité et surtout de leur pertinence écosystémique (puisque'ils ne sont pas prédateurs) apparue avec la montée en puissance de la question environnementale qu'est argumentée la question du développement local.

Aussi est-il intéressant d'examiner comment les sciences sociales — la plupart de ses disciplines sont représentées ici — peuvent poser aujourd'hui la question de la pertinence des grands barrages et des relations, parfois paradoxales, entre grands aménagements et développement. Les visions du géographe ou de l'économiste sur les enjeux actuels des grands barrages nous semblent occupées par cette nouveauté de l'habitant, que nous avons donc souhaité comme fil rouge de nos quatre parties. Une première partie présente une synthèse des relations entre barrages et développement, et en particulier les enjeux socio-économiques actuels de l'hydroélectricité. Une deuxième partie porte la réflexion sur la caractérisation de l'habitant et du mode d'habiter, que ce soit dans les projets ou dans les évaluations *ex post*. Une troisième partie révèle les jeux d'échelle avec le national notamment et une quatrième examine les solutions qui sont engagées pour mieux prendre en compte cette dimension.

La première partie a pour objectif de récapituler au préalable, du point de vue géographique puis économique, le contexte et les enjeux actuels de l'hydroélectricité et du soutien d'étiage, les deux fonctions majeures aujourd'hui des grands barrages. Cet état des lieux des problèmes et des intérêts en jeu montre la difficile situation à laquelle on est parvenu : les populations sont de mieux en mieux informées des risques politiques, sociaux et économiques, mais les grands barrages n'en paraissent pas moins inévitables à l'échelle mondiale. Aussi, un consensus s'est créé dans les organisations mondiales, et surtout celles basées dans les pays riches, quant à la nécessité de nouvelles approches, qu'il reste à construire méthodologiquement et à mettre en pratique au niveau local.

La deuxième partie inscrit donc la question au cœur de ce qui semble la pierre d'angle de ces nouvelles approches : l'habitant. Il est dans une situation paradoxale, à la fois au centre des bonnes intentions des aména-

3 Lévy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie*, Belin, 2003, p. 440-442. « Habiter » y est abondamment utilisé comme substantif.

geurs, et en même temps le premier à être érudé des projets et des calculs de risques des barrages. Ainsi, ces bonnes intentions ont parfois abouti à un enfer pour les populations locales. Une modélisation des risques sociaux à partir de l'analyse de réalisations de barrages soutenues soit par les gouvernements nationaux soit par les agences de développement comme la Banque mondiale, montre d'abord que cet habitant pourrait être pris en compte à l'amont des projets, à travers une pensée de l'aménagement tournée vers une meilleure connaissance et vers une prévention des risques d'appauvrissement. La nouveauté est qu'il s'agit des risques sociaux, ceux de l'appauvrissement recouvrant un ensemble complexe de réalités liées à l'habiter, et non plus seulement des risques techniques liés à la conception de l'ouvrage ou des risques financiers pour les investisseurs. L'expérience risque donc d'être d'autant plus rude.

C'est une question particulièrement cruciale, vitale même, pour ces grands projets dans les pays pauvres ou les pays émergents. Mais dans les pays riches, les travaux sociocentrés sur les grands barrages montrent aussi l'émergence d'une problématique de l'habitant : dans les évaluations *a posteriori*, on met ainsi en évidence la persistance de l'attachement à « l'avant », et donc la force d'une mémoire des lieux. En effet, comme le montre l'expérimentation ambiguë de reconstruction d'un village à l'identique d'Alqueva au Portugal, l'habitant est d'abord un individu qui n'est pas détachable de son milieu de vie, puisqu'il fait appel pour sa construction même à cet environnement. Habiter, « ce n'est pas juste se loger dans des formes, mais plus globalement s'empreindre d'un territoire », l'avoir dans la peau...

Les historiens et les anthropologues, par exemple pour l'aménagement de la Dordogne, nous aident à comprendre à quel point le traumatisme est immense pour les populations locales. Et ce n'est pas seulement un problème d'évènement qui aurait marqué une génération, et ainsi peu à peu pourrait s'oublier : la commémoration de l'inondation de la vallée touche aussi les riverains du présent (et du futur) parce que le paysage de la rivière n'est plus, et que le paysage artificiel du lac, plus ou moins « colonisé » pour les loisirs des citadins (et de ceux qui « ont les moyens ») n'est plus habitable. Ce rapport à l'habitant procède d'une longue histoire à laquelle participent les discours des ingénieurs comme on le voit dans les Alpes sur la période 1880-1980...

La troisième partie est consacrée à la façon la plus courante d'aborder la question de l'habitant, à savoir celle du local, du Nimbyste, et l'analyse des controverses des grands barrages pourrait se réduire à la présentation d'un jeu d'équilibre entre revendications locales et souverainetés

nationales. Les travaux présentés montrent que ce jeu est bien plus complexe, et ne comporte pas que des dimensions sociopolitiques.

On assiste au XIX^e siècle, dans l'exemple des barrages piémontais, à l'élaboration fine d'une rhétorique où le local ne serait que le bras du national qui, lui, figurerait la tête ; il s'agit également de la définition sociotechnique d'une nature qui, détachée des enjeux liés aux usages locaux, peut être exploitée. Le territoire est l'enjeu « grandeur-nature » d'une expérimentation qui se définirait comme condition de l'élaboration d'un État-nation. La science et les techniques en sont l'étalon. L'eau devient un objet qui participe de la construction de l'espace de régie national. L'habitant, lui, renvoie d'abord à cette construction qu'est le local — un local qui s'est longtemps décliné dans les approches « aménagistes » comme une construction négative, synonyme (et source) de brutalité paysanne, d'une conception inachevée de la civilisation dans des espaces marginaux — civilisation en pleine élaboration qu'incarnent les ingénieurs des États-nations. C'est très clair, et toujours un peu présent dans les discours experts... Cependant, quels que soient les systèmes sociopolitiques, les enjeux liés aux barrages aujourd'hui reflètent tous cette question de la construction d'une légitimité nationale *via* l'exploitation et éventuellement la répartition des ressources du local. Qu'elle soit questionnée aujourd'hui n'est pas étonnant, là où la légitimité démocratique de l'État-nation est fragilisée, il est normal qu'on assiste à une remise en cause de ses principaux outils. Et il est bien évident que le développement durable de ce point de vue participe à cette fragilisation. Il remet en question les principes qui ont vu se structurer la ressource en eau séparément de son usage local, se construire une nature objective indépendante de toute inscription dans les lieux ou milieux de vie. Néanmoins, l'énergie hydroélectrique n'a-t-elle pas été classée ressource renouvelable ?

Au Brésil, l'enjeu de l'exploitation de l'eau est d'autant plus important que le plan de développement de l'Amazonie prévoit plusieurs dizaines de très grands barrages ; et quand on parle de barrages, on parle de colonisation des terres, et d'exploitation forestière, et donc de déforestation. Mais l'Amazonie n'appartient pas au monde entier, clament les Brésiliens, mais au Brésil, État souverain ... D'une autre façon, les conflits danubiens montrent que plus que l'environnement (et hélas pour lui), ce qui se déroule dans les processus de construction de barrages est affaire de frontières, pour ne pas dire de clochers. C'est une opération géopolitique majeure... Mais on peut y trouver aussi l'objet de controverses sociotechniques et environnementales vives, le barrage ne se confond pas avec l'établissement des frontières et des rapports de force interna-